



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

MERCREDI 18 JANVIER 2017

COMMISSION DE DISCIPLINE ET DES REGLEMENTS DECISIONS

Yohan MONTES (CASTRES OLYMPIQUE) : A la suite de son exclusion définitive à l'occasion de la rencontre Stade Rochelais / Castres Olympique du 7 janvier 2017 (J16 TOP 14), Monsieur Yohan MONTES est suspendu **2 semaines** pour « *Piétiner, marcher sur un adversaire* ». Cette suspension prend effet au jour de la rencontre. Compte tenu du calendrier des rencontres disputées par Monsieur Yohan MONTES avec le Castres Olympique, la suspension de 2 semaines s'étendra jusqu'au 20 janvier 2017.

Monsieur Yohan MONTES sera requalifié à compter du 21 janvier 2017.

Maxime SANTONI (C.S. BOURGOIN-JALLIEU RUGBY) : A la suite des exclusions temporaires par les arbitres des rencontres C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby / U.S. Dax Rugby Landes du 28 octobre 2016 (J5 PRO D2), Colomiers Rugby Pro / C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby du 6 janvier 2017 (J16 PRO D2), C.S. Bourgoin-Jallieu Rugby / U.S. Carcassonnaise du 13 janvier 2017 (J17 PRO D2), Monsieur Maxime SANTONI est suspendu **une semaine** pour « *Cumul de trois cartons jaunes* ». Cette suspension prend effet à compter du 18 janvier 2017 et prendra fin le 20 janvier 2017.

Monsieur Maxime SANTONI sera donc requalifié à compter du 21 janvier 2017.